
Rapport, présenté par Garnier (de Saintes), relatif à la faction découverte dans la commune du Mans, en annexe de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

Jacques Garnier de Saintes

Citer ce document / Cite this document :

Garnier de Saintes Jacques. Rapport, présenté par Garnier (de Saintes), relatif à la faction découverte dans la commune du Mans, en annexe de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 209-211;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29111_t1_0209_0000_3

Fichier pdf généré le 01/02/2023

temens que j'y avois fait le bien. J'ai fait tout celui que j'ai pu, & non pas toujours celui que j'ai voulu. J'ai cherché à persuader & non à intimider. Je me suis entouré pour tout faste de l'écharpe tricolor & de l'amitié des sans-culottes; je n'ai pas levé d'armée révolutionnaire ni de taxes particulières, parce que j'en redoutois les abus & la responsabilité. J'ai eu le plaisir bien doux d'étouffer des mouvemens contre-révolutionnaires, sans effusion de sang du côté des patriotes. J'ai, dans les départemens fanatisés, parlé avec respect de la morale évangélique & fait détester la religion des prêtres. J'ai pris les hommes tels qu'il étoient avec leurs préjugés, leurs erreurs, pour les amener peu à peu, par degré & sans violence, à ce qu'ils devoient être. Dans le renouvellement des autorités constituées, je me suis fait la loi d'agir toujours devant le peuple, & me conformer uniquement au vœu des sociétés populaires, à moins que je n'eusse la certitude qu'elles s'étoient trompées. J'aurois pu faire des opérations plus brillantes, mais peut-être moins utiles. Enfin, pendant quatre mois de mission, & après avoir parcouru, à diverses reprises, quatre départemens, toute ma dépense, y comprise celle d'un secrétaire (& celle d'un domestique & trois chevaux lorsque j'étois près des armées), plus les frais d'impression de diverses adresses & proclamations, les secours provisoires & aumônes distribuées par moi-même aux mères, veuves, enfans des défenseurs de la patrie & autres nécessiteux; enfin les frais de différens courriers & espions, tout cela ne coûte à la nation que 7 200 livres. Telle est, en effet, la seule somme que j'ai puisée au trésor public, & dont il me sera facile, quand on voudra, de rendre un compte plus détaillé. Je ne crois pas, après cela, qu'on puisse imaginer que je me sois enrichi dans ma mission.

Lorsqu'on tient son petit ménage au troisième étage, sans un seul domestique, avec la seule assistance d'une femme qui s'est attachée à moi par patriotisme & par reconnaissance, & qui vit en partie d'une pension de 500 liv. qu'elle a de la nation comme ex-religieuse, & lorsqu'on sait se passer de tout ce qui n'est pas nécessaire, on n'est pas tenté de voler le peuple pour servir ses fantaisies. J'ai su jusqu'ici vivre de mon traitement, & je me trouve satisfait quand je suis un ou deux mois en avance. L'estime du peuple et le bonheur de mon pays sont ce que je désire. Les peines qu'on se donne à acquérir de la fortune surpassent souvent les jouissances factices qu'elle procure. C'est bien pis lorsque ces jouissances sont aigries par les remords d'une conscience criminelle.

Telle a été, Citoyens, ma vie civile, morale & politique. Heureux lorsque dégagé de toutes fonctions publiques, rendu à moi-même & à la nature, je pourrai aller cultiver en paix le champ de l'héritage paternel, sous l'heureuse influence de la liberté & de l'égalité, qui doivent assurer à jamais la prospérité de la République, & ne faire qu'une famille de frères de tous les citoyens français !

b

RAPPORT

relatif à la faction découverte dans la commune du Mans (1)

« Représentans,

Revêtu de votre confiance, vous m'avez donné l'honorable mission d'aller déjouer les complots de la malveillance dans divers départemens, et de développer au peuple la pureté de vos principes; partout mes efforts ont été fécondés par l'énergie des vrais patriotes.

La commune seule du Mans a un moment outragé la représentation nationale, en la méconnoissant dans ma personne. Cinq ou six intrigans qui se qualifioient de *vieux amis du peuple*, quoique parmi eux, il y en eût qui n'avoient pas 24 ans, après avoir usurpé la confiance, et imprimé la terreur à force d'excès, exerçoient un despotisme oppresseur dans cette commune, et pendant que vous déjouiez la plus perfide des conjurations, cette même conjuration étendoit ses rameaux jusques dans le Mans.

La Convention nationale, qui depuis dix-huit mois a lutté contre tous les poignards, n'étoit plus digne de la confiance du peuple; on annonçoit publiquement qu'elle étoit vieillie et usée, que si les rênes du gouvernement restoient longtemps entre les mêmes mains, la liberté étoit encore une fois perdue.

La tribune populaire du Mans retentissoit journellement de cette atroce conspiration; il faut, disoit-on, que le peuple se lève de nouveau, et se ressaisisse de ses pouvoirs.

Le comité de salut public, que vous avez entouré de votre confiance, et qui l'a conquise par ses services, est despotique, parce qu'il veut le despotisme de la volonté générale, il est usurpateur du pouvoir, parce qu'il veut que la force unique de l'action du gouvernement se règle sur l'étendue de sa garantie.

Les représentans du peuple envoyés dans les départemens, sont des contre-révolutionnaires, parce qu'ils y préparent la révolution des mœurs.

Le miroir de la vertu, dont le charme est de faire tomber les masques, met les faux patriotes à nud, et ils ont peur eux-mêmes de la laideur de leur propre figure.

Cette conjuration combinée étoit celle du vice en révolte contre la probité. Les dangers qu'elle présentait à la liberté étoient en proportion des germes destructeurs que la monarchie avoit laissés après elle.

C'est au Mans que j'en ai trouvé les traces pestilentielles. On préparoit depuis plusieurs mois le peuple au mécontentement par la difamation et à l'insurrection par la famine.

Il existoit un comité secret dans cette société, qui n'étoit composé que des chefs de la conjuration : on vouloit perdre la représentation dans l'opinion publique; on envoyoit dans les sociétés les écrits qui calomnioient les représentans; mais pendant que le peuple égaré dans la com-

(1) Imp. par ordre de la Conv. et daté du 16 germ. Broch. in-8°, 7 p. (AD XVIII^e 244; B.N., 8° Le^{ns} 750).

mune du Mans, n'entrevoit que des ennemis dans ses intrépides défenseurs, il étoit beau de voir la société régénérée d'Alençon livrer les diatribes de la société du Mans au mépris, et délibérer de se lever en masse pour venir entourer de sa force et de son amour la représentation nationale dans ma personne.

C'étoit par la disparition des subsistances qu'on comptoit faire insurger le peuple mécontent et prévenu. Déjà même dans le district de Fresnay un mouvement a eu lieu à cet égard : j'ai fait arrêter les chefs, et dans ce moment le tribunal criminel du Mans les juge révolutionnairement.

Cette diffamation étoit un complot si concerté, que lorsqu'on a reproché à un des chefs les dangers de ce système, il a répondu : *taisez-vous; vous ne savez pas où nous voulons en venir.*

Toutes les convenances sociales étoient violées; les opinions les plus saines de la morale étoient perverties; le patriotisme ne consistoit plus que dans des vociférations calomnieuses et extravagantes; la vertu républicaine n'étoit que l'exercice de toutes les vengeances; l'amour de la patrie, que la spéculation des profits qu'on retiroit d'elle; le vol étoit honoré du titre de contribution civique; la liberté n'étoit aux yeux de ces hommes immoraux que le droit de tout violer, et dans leurs mains, elle étoit ce qu'étoit un poignard dans les mains d'un furieux.

C'étoit dans la perpétuité de l'anarchie qu'ils cherchoient les aliments de leur sordide ambition; mais, ainsi que la nature, la liberté a ses lois, et elles se composent de toutes les vertus politiques et privées qui consolident les Républiques.

Dans la société du Mans, les dénonciations s'achetoient, et le tarif se régloit sur la qualité des personnes, ou la nature des vengeances qu'on avoit à exercer.

Le patriotisme n'étoit plus qu'un trafic; on en comptoit le soir le produit, comme le marchand compte le bénéfice de ses journées.

Les patriotes les plus intrépides qui s'élevoient contre cet odieux système, et qui avoient le courage d'annoncer que diffamer la Convention, et enlever au comité de salut public une confiance si justement acquise, c'étoit miner la liberté, ont été rayés de la société populaire, accusés de modérantisme, et dénoncés comme partisans de Garnier de Saintes.

Qu'on demande en effet aux tyrans de l'Europe ce qu'ils préféreroient, ou d'une victoire aussi glorieuse que celle de Jemappes, ou de la dissolution des comités de salut public et de sûreté générale, ils vous répondront : dissolvez ces deux comités, les victoires ensuite ne nous manqueront pas.

Mais, tel est enfin le destin de la République française, que tout ce qui se fait contre elle, est pour elle..

Tremblez donc, conspirateurs de tous les genres, quels qu'aient été vos talents et votre popularité, en quelque haut grade que vous ayez élevés la confiance, l'échafaud est la récompense de la corruption et de l'immoralité.

Les trônes ne se soutiennent que par les crimes, ce sont les vertus qui éternisent les Républiques, et nous aurons les vertus, et la République française percera les générations et les siècles.

La calomnie toujours criminelle, publiée que la Convention se décompose en détail.

Non, méchants, ne l'espérez pas, elle se fortifie, car elle s'épure. Inexorable envers ses membres, vous ne lui disputerez plus le droit d'être sévère envers tous.

Les orages politiques qui viennent de temps en temps nous agiter, ressemblent à ces vents qui secouent l'arbre qui les affronte, les fruits viciés tombent ébranlés par les secousses; l'œil content ne voit résister que ceux qui sont sains et vigoureux; ainsi dégagés de ces productions parasites qui les desséchoient, ceux qui restent n'en deviennent que plus beaux et plus nourrissants.

Tel est l'exemple de la Convention. Sa masse unie et majestueuse ne va plus présenter aux tyrans étonnés que les éléments de la vertu; et si jusqu'ici nous les avons épouvantés par la vigueur de notre tenue, que n'ont-ils pas à craindre de ce courage centuplé par la confiance d'une nation intrépide qui nous entoure de tous les pouvoirs, à mesure que nous l'entourons de toutes les vertus qu'elle chérit!

Mettons tous sous nos yeux le miroir de nos actions; et celui-là sera coupable qui ternira l'éclat de la glace par le souffle de la crainte, car il n'y a que le crime qui tremble pour des mesures devant lesquelles la liberté se refuse.

Que la conspiration de l'avarice amène partout l'insurrection des mœurs, que le peuple, partout s'indigne contre les hommes fardés, qui n'ont de valeur que par le discrédit qu'ils impriment sur les amis vertueux de la liberté, et qui ne trouvent le titre de leur patriotisme que dans le nombre de leurs excès et la cumulation de leurs calomnies.

Si tu veux trouver leur juste valeur, remonte à leur excellence politique ou privée avant la révolution, et tu verras bientôt ce qu'ils ont à attendre de la justice.

Si je jette les yeux sur des patriotes pharisiens, je vois qu'ils n'ont été ni bons fils, ni bons pères, ni bons maris; je les trouve escrocs, menteurs, dissolus; et de tels hommes veulent persuader au peuple qu'ils sont vertueux dans la société, quand ils sont aussi corrompus dans leurs usages.

Le masque est tombé, la vertu est aux trousseaux du crime; il ne lui échappera pas.

Citoyens, soyons Spartiates, puisque nous sommes libres. Ce n'est point aux patriotes que nous faisons la guerre, mais à ceux-là seuls qui en avoient usurpé le titre; nous ne mettrons point la main sur les propriétés, comme l'ont dit les méchants, mais en honorant l'indigence vertueuse, nous amènerons l'homme à l'amour de la médiocrité, parce qu'elle est la sauvegarde des mœurs.

C'est à cette morale que les intrigans font la guerre, parce que le règne de la sagesse fait disparaître le leur.

Au Mans, ce langage étoit repoussé, car la terreur, non de la justice du peuple, mais de la vengeance des passions, étoit constamment à l'ordre du jour.

Dans cette commune, citoyens, on avoit organisé un système de la calomnie si perfide, qu'on y parloit déjà d'une législature nouvelle. Un de vos collègues, Philippeaux, y alimentoit l'esprit de désordre et de diffamation. Son premier écart

fut la sottise qui s'enorgueillit, sa trahison fut l'amour-propre qui se venge.

Il avait diffamé le Comité de salut public dans un mémoire menteur sur la Vendée, et il fait épouser sa haine aux agents de son immoralité. Des lettres interceptées justifient qu'il tenoit les fils de cette intrigue conspiratrice que je viens de déjouer au Mans; déjà la vengeance nationale est prête à le frapper, et elle ne va frapper qu'un conspirateur.

Ainsi finiront tous ceux qui, dans la République, connoîtront d'autres passions que la passion du bien public, et d'autres intérêts que l'intérêt de la patrie.

Quant aux habitants, citoyens, ils ont méconnu un moment leurs plus sincères amis, mais le retour a suivi de près l'erreur, ils ont déposé dans mon sein les témoignages de leur confiance et de leurs regrets.

Dans cette enceinte que le mensonge a souillée un moment, puisqu'un des conspirateurs du Mans y a paru, vous avez entendu le langage de leur franchise; vous le savez, le peuple ne ment jamais; aussi vais-je apprendre à ces bons citoyens, qui sont venus se rallier autour de vous avec leurs frères de Paris, que déjà vous avez oublié leur faute, puisqu'ils s'en rappellent encore.

Ces paroles de consolation vont reporter la joie dans leur âme, et doubler l'énergie dans leur cœur. Méchants, renoncez donc à nous nuire; car vos complots sont des profits toujours nouveaux pour la liberté! »

c

[*La Sté popul. du Mans, à la Conv., au C. de S. P., à toutes les Stés popul*] (1).

« Que l'intrigue et la calomnie se taisent, la vérité va se faire entendre.

Ce monstre, tant de fois détruit en ydée : la Vendée existe encore réellement; elle se reproduit de ses cendres et fait de nouveaux ravages dans le sein de la République. La vérité du rapport fait par Philippeaux le 16 frimaire au Comité de salut public se trouve confirmée. Oui, les faits qui y sont cités, passés la plupart sous nos yeux; les autres, sous ceux de nos malheureux concitoyens sont vrais, mais Philippeaux eût-il erré sur quelques faits, la majorité des atrocités et des crimes qu'il impute aux généreux n'est-elle pas avouée de tous les républicains qui ont échappé ou survécu à leurs trahisons infâmes.

L'amour-propre et l'envie de faire parler de lui eussent-ils eu quelque part à ses justes inculpations, s'il n'avait été jusqu'alors républicain sans tache, ses ennemis auroient-ils attendu cette époque pour le dénoncer; hé! n'est-ce pas, à le bien considérer, une récrimination de leur part; s'il n'eût été franc montagnard aurait-il dévoilé avec cette audace républicaine qui caractérise ses écrits, toutes les turpitudes des meneurs de la guerre de la Vendée; ne lui fallait-il donc pas du courage

pour dire peut-être trop publiquement au Comité de salut public les fatales vérités que son rapport contient sur l'éternisation de cette guerre cruelle.

Fiers Montagnards! Comité de salut public, si la France vous doit sa liberté, ouvrez donc enfin les yeux! vous, les vrais amis du peuple, brisez, brisez tous ces généraux, reptiles d'anti-chambres, tyrans dans l'yvresse, et qui, à la tête de nos armées, n'affichent, lorsqu'ils viennent combattre pour l'égalité, qu'un luxe, une arrogance, une yvrognerie et une poltronnerie révoltante. Que ceux, qui ont le courage de vous dire la vérité soient écoutés! Cette foule d'épaulettes, muscadins parvenus, qui demain croupiront dans la plus vile nullité si la guerre finissait, et qui ne la prolongent que pour se perpétuer dans leurs places et leurs fortes pensions, ne peuvent qu'avoir surpris leurs brevets et vous en imposer.

Jusqu'à quand les lâches et les malveillants abuseront-ils de votre confiance? Quand donc enfin la Vendée cessera-t-elle de ronger le sein de la patrie? Montagne, dors-tu? as-tu mis un terme à tes travaux immortels? Non, ton génie veille encore, il veille plus que jamais sur nos destinées. Mets fin à la guerre de Vendée, tue le fanatisme, donne-nous la paix intérieure; détruis ces états-majors errants dans nos départements et qui épuisent nos finances, et tu feras revivre le 21 septembre et le 21 janvier. S. et F. »

[Suivent les signature.]

III

[*Le cⁿ Roger à la Conv.; 24 vent. II*] (1).

« Citoyens représentants,

Des pères de famille se trouvent tout à coup privés d'une espérance de récolte en blé par le dégât fait par les oies et canards des citoyens de la commune d'Atton. Les gardes champêtres prétendent ne pas être obligés de répondre des dommages causés par ces sortes d'animaux, vu que l'article XII du titre II de la police rurale du décret du 6 octobre 1791 (vieux style) porte qu'il est permis aux propriétaires ou détenteurs de les tuer au moment du dégât, ne font en conséquence point de rapport.

La perte est cependant réelle, vous seuls Citoyens représentants avez droit de remédier à un pareil abus. Il est de toute impossibilité à un cultivateur de veiller en même temps sur tous ses héritages, d'ailleurs souvent dans le canton nommé au rapport ci-joint (étant entre deux eaux) il n'est accessible qu'aux oies et canards. Un ordre à tous les détenteurs d'animaux de cette espèce de déceler leurs oies et canards plusieurs fois l'année à peine de répondre des dommages seroit une précaution nécessaire surtout si on enjoit aux gardes champêtres de faire des rapports.

Et au principal attendu la bonne foi des mêmes gardes quoiqu'il leur ait été dit qu'ils y étaient attenues.

(1) F¹⁰ 285, doss. Comité d'Agriculture - Pétitions (1793 an II).

(1) F⁷ 4435, pl. 2, p. 4. Ajouté au doss. du 16 germ. II. Copie ne comportant pas les signatures. Voir *Arch. parl.*, LXXXVI, séance du 16 vent. II, n° 53, p. 134.